

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Fonctionnement

Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

Il retrace la situation exacte et réelle de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il doit correspondre au compte de gestion établi par la trésorerie.

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT + 367.000 € EN 2020

+ 536.800 € EN 2019
+ 536.100 € EN 2018
+ 429.600 € EN 2017
+ 478.300 € EN 2016
+ 432.800 € EN 2015
+ 389.100 € EN 2014
+ 346.100 € EN 2013

ECART ENTRE LE VOLUME TOTAL DES RECETTES ET CELUI DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

953.600 €

- Personnel titulaire,
- Personnel contractuel, dont :
 - Remplacement arrêt maladie,
 - Animateurs ALSH,
 - Secrétaires maison de santé,
- Personnel extérieur pour animations, conférences, ateliers, spectacle RIPAME,
- Plus aucun contrat aidé,
- Cotisations salariales et patronales, mutuelle, prévoyance, visites médicales,
- Chèques cadeaux

CHARGES A CARACTERE GENERAL

408.100 €

- Achat de fournitures **53.500 €**
- Eau **8.900 €**
- Electricité **77.700 €**
- Combustible et carburant **6.700 €**
- Dépenses d'entretien **88.200 €**
- Alimentation **33.900 €**
- Assurances **37.900 €**
- Prestations services **43.000 €**
- Frais postaux et télécom **12.300 €**
- Publications **7.600 €**
- Honoraires versés **11.500 €**
- Impôts, taxes et redevances **26.900 €**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

232.900 €

- Contributions organismes **7.900 €**
- Subventions écoles et associations **149.000 €**
- Autres **76.000 €**

EMPRUNTS

71.000 €

- Remboursement des intérêts des emprunts du budget Commune

CHARGES EXCEPTIONNELLES

35.300 €

- Reversement de l'excédent de fonctionnement du budget assainissement à Vitré Communauté

AMORTISSEMENTS ET ECRITURES COMPTABLES

10.900 €

- Ecritures comptables s'équilibrant avec une recette d'investissement

55.70 %

PERSONNEL
953.600 €
(904.600 €*)

23.84 %

CHARGES A CARACTERE GENERAL
408.100 €
(402.500 €*)

13.60 %

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
232.900 €
(221.500 €*)

4.16 %

EMPRUNTS
71.000 € (78.200 €*)

2.06 %

CHARGES EXCEPTIONNELLES
35.300 €
(0 €*)

0.64 %

AMORTISSEMENTS
10.900 €
(12.300 €*)

TOTAL 1.711.800 €

* Chiffres du CA 2019

RECETTES

REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE PERSONNEL

37.200 €

- Remboursement des assurances « risques statutaires » et des indemnités journalières CPAM et SOFAXIS
- Compensation supplément familial

PRODUITS DES SERVICES ET VENTES

224.000 €

Produit des ventes ou des prestations proposées par la commune dont :

- Concessions cimetières
- Redevance d'occupation du domaine public
- Services périscolaires, CLSH, Youpi, Anim'Vac
- Indemnité compensatrice de l'agence postale et autres
- Location salles, mobilier
- Remboursement prestations services CCAS, MAPA, Syndicat du Chevré, SMICTOM, autres
- Remboursement de frais par Vitré Communauté pour l'aire d'accueil

IMPOTS LOCAUX :
taux inchangés depuis 2001

Taxe d'habitation : 14.81 %
Taxe sur le foncier bâti : 16.74 %
Taxe sur le foncier non bâti : 39.27 %

IMPOTS ET TAXES

1.187.500 €

- Taxes foncières et d'habitation
- Attribution compensation Vitré communauté
- Dotation Solidarité Communale Vitré communauté
- Fonds de péréquation recettes fiscales Vitré communauté
- Droits de place

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

579.200 €

- Dotation forfaitaire
- Dotation de solidarité rurale
- Dotation nationale de péréquation
- FCTVA Fonctionnement
- Participation du département, MSA et CAF
- Participation communes extérieures (écoles RIPAME) et Vitré Communauté
- Attribution compensation Etat et autres

AUTRES PRODUITS ET EXCEPTIONNELS

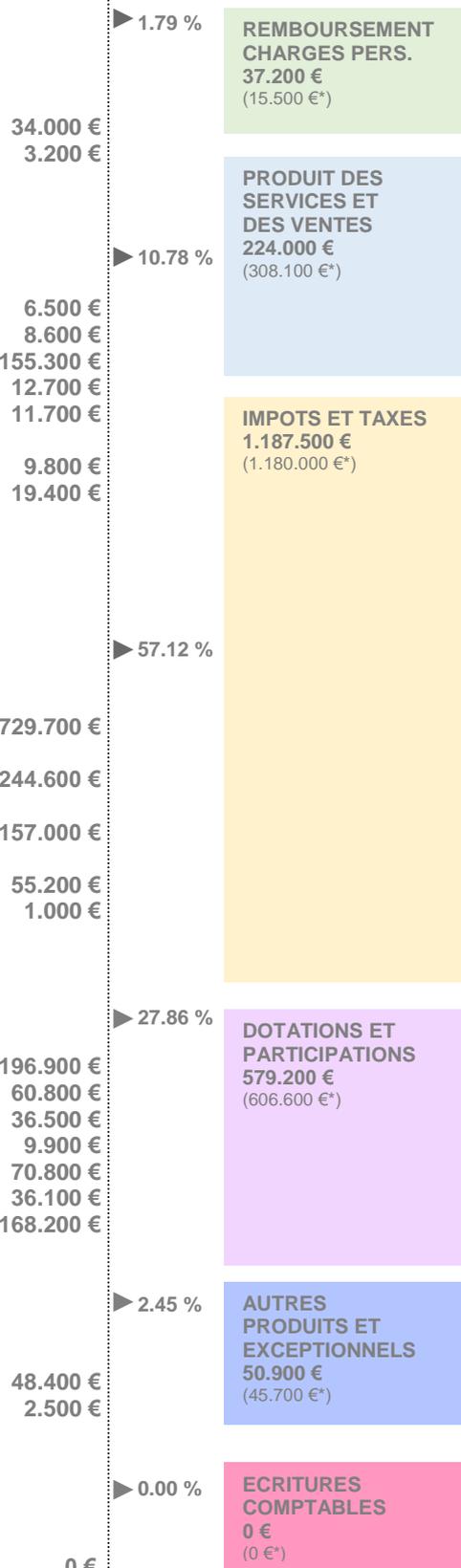
50.900 €

- Revenus des locations (terrains landes communales, loyers maison de santé et bureau du Syndicat du Chevré...)
- Produits divers et mandats annulés

ECRITURES COMPTABLES

0 €

- Ecritures comptables s'équilibrant avec une dépense d'investissement



TOTAL 2.078.800 €

* Chiffres du CA 2019

DÉPENSES

Distinction entre le fonctionnement et l'investissement :

Fonctionnement : les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux qui n'ont pas d'incidence sur le patrimoine communal.

Investissement : les dépenses et les recettes liées aux biens immobilisés qui enrichissent le patrimoine de la commune.

RESTES A REALISER repris au BP 2021 (dépenses ou recettes engagées non mandatées)
DEPENSES : 239.600 €
 256.700 € (2020)
RECETTES : 2.800 €
 43.400 € (2020)

DEPENSES D'EQUIPEMENT

71.900 €

Investissements nouveaux ou compléments de financements de l'exercice précédent dont le détail figure ci-dessous :

- **Réaménagement locaux Mairie** 4.500 €
 Mobilier, tables, chaises, rangements, armoires, plans d'évacuation,
- **Acquisition matériel** 23.200 €
 Acquisition d'un broyeur, d'une tronçonneuse à perche pour les espaces verts, Autolaveuse C-Culturel et Salle du Tertre, 2 ordinateurs portables avec suites Office Module réservation en ligne logiciel gestion salles, Logiciel et cylindres contrôle accès Mairie, Mobilier support informatique Mairie Acquisition d'une table de ping-pong Anim'vac, Mobilier Ripame, Remplacement d'adoucisseur d'eau sur lave-vaisselle au restaurant scolaire,
- **Voirie et réseaux divers** 21.700 €
 Panneaux signalisation, Matériel d'illuminations de Noël, Travaux d'amélioration de l'éclairage du terrain foot, Création de liaisons optiques entre les bâtiments communaux,
- **Documents d'urbanisme** 13.500 €
- **Signalisation Sécurité RD 194** 1.900 €
- **Travaux bâtiments communaux** 7.100 €
 Installations de protection de la foudre sur l'église

DEPENSES FINANCIERES

231.400 €

- Capital des emprunts

ECRITURES COMPTABLES

4.600 €

Dépense s'équilibrant avec une recette d'investissement

23.35 %

DEPENSES D'EQUIPEMENT
 71.900 €
 (761.100 €*)

DEPENSES FINANCIERES
 231.400 €
 (212.800 €*)

75.15 %

1.50 %

ECRITURES COMPTABLES
 4.600 €
 (0 €*)

TOTAL 307.900 €

* Chiffres du CA 2019

RECETTES

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ

169.700 €

- Somme affectée au financement de l'investissement
Solde du résultat cumulé de 2019 COMMUNE + ASSAINISSEMENT
(pour rappel 402.100 € ont été reportés en fonctionnement sur 2020)

AMORTISSEMENTS

10.900 €

- Ecritures comptables s'équilibrant avec une dépense de fonctionnement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

41.800 €

- Réaménagement des locaux de la Mairie :
TEPCV (Territoire Energie Positive)
- Acquisition de matériel pour le RIPAME :
Communes membres

FCTVA - TAXE D'AMENAGEMENT

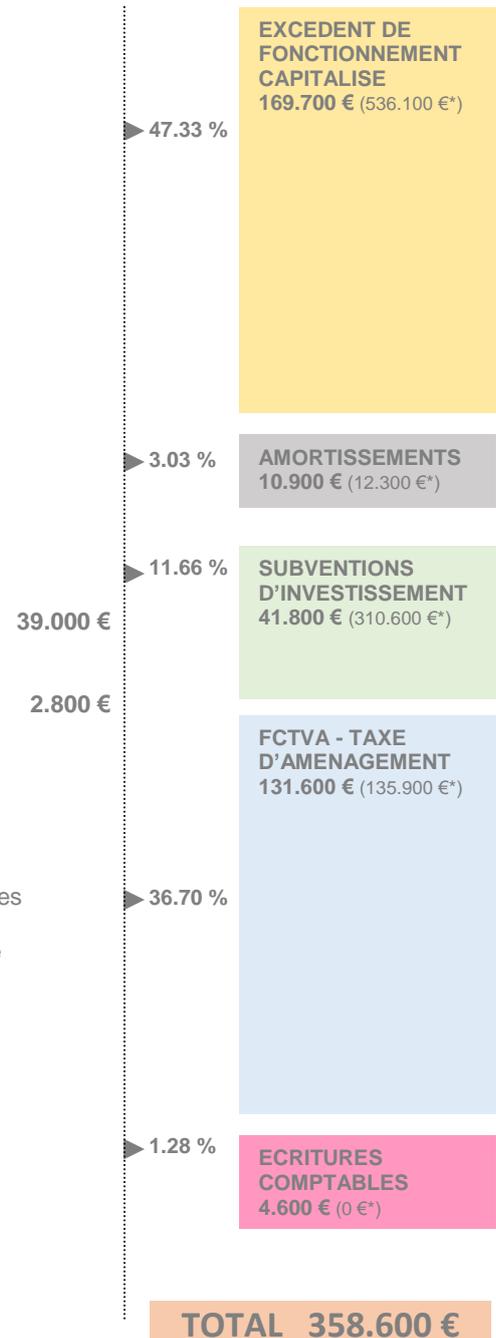
131.600 €

- Remboursement de la TVA sur les opérations d'investissement 2018 éligibles
sur la base d'un taux de 16.404 %
- Produit de la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme

ECRITURES COMPTABLES

4.600 €

- Recette s'équilibrant avec une dépense d'investissement



* Chiffres du CA 2019